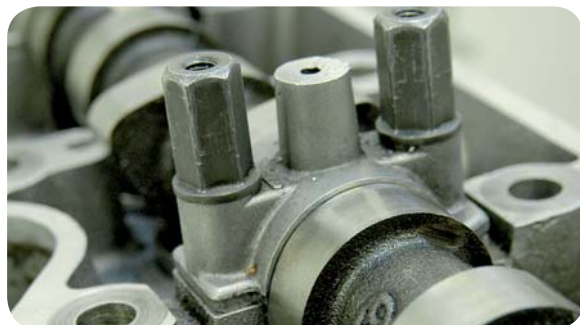


EN BASSE-NORMANDIE, QUELLE ÉCONOMIE POUR DEMAIN ?



18 SECTEURS PROFESSIONNELS RÉPONDENT

■ Témoignages ■ Chiffres ■ Informations
■ Ressources ■ Adresses utiles...





© RÉGION BASSE-NORMANDIE

ÉDITO

« En 2010, plus de 60 000 jeunes suivent leurs études dans les lycées généraux, technologiques et professionnels de la région et plus de 10 000 jeunes ont choisi la voie de l'apprentissage.

La Basse-Normandie offre une grande diversité de filières de formation avec de réelles opportunités d'insertion professionnelle.

La Région a demandé aux principaux acteurs économiques de la région de présenter leurs secteurs d'activité. Ce guide vous propose de découvrir les secteurs professionnels en fonction de vos centres d'intérêt et en appui de témoignages, de chiffres-clés.

Études, formation, emploi, logement, transport, accès aux soins, sports, loisirs, culture... Dans tous ces domaines, la Région Basse-Normandie peut vous accompagner.

Pour connaître les modalités d'aide, je vous invite à surfer sur les pages de la Région :

www.region-basse-normandie.fr

La Région sera à vos côtés pour vous donner toutes vos chances de réussite dans votre cursus de formation. »

> **Laurent Beauvais,**
Président du Conseil Régional
de Basse-Normandie

SOMMAIRE

- Le bâtiment et les travaux publics..... page 3
- L'agriculture..... pages 4 / 5
- Le commerce et la distribution..... page 6
- Le secteur de la mode..... page 7
- L'hôtellerie restauration..... page 8
- Les industries alimentaires..... page 9
- La plasturgie et les composites..... page 10
- Le nautisme..... page 11
- Les entreprises technologiques et industrielles..... pages 12 / 13
- Les services de l'automobile..... page 14
- Le transport et la logistique..... page 15
- La communication et les industries graphiques..... page 16
- Propreté et services associés..... page 17
- Le sanitaire, le social et le médico-social..... pages 18 / 19
- Le spectacle vivant..... page 20
- La fonction public territorial..... page 21
- L'économie sociale et solidaire..... page 22
- L'artisanat..... page 23

LES CIO DE BASSE-NORMANDIE

☒ CALVADOS

CIO de Bayeux : 02 31 22 46 62

CIO de Caen 1 : 02 31 86 15 11

CIO de Caen 2 : 02 31 85 48 09

CIO d'Hérouville-St-Clair : 02 31 95 21 90

CIO de Lisieux : 02 31 48 21 50

CIO de Vire : 02 31 68 03 04

☒ MANCHE

CIO d'Avranches : 02 33 58 72 66

CIO de Cherbourg : 02 33 53 53 21

CIO de Valognes (antenne) : 02 33 21 69 90

CIO de Saint-Lô : 02 33 57 01 91

☒ ORNE

CIO d'Alençon : 02 33 26 59 50

CIO d'Argentan : 02 33 36 02 57

CIO de Flers : 02 33 65 34 32

CIO de l'Aigle : 02 33 24 22 84

CIO de Mortagne-au-Perche (antenne) :
02 33 85 28 58

À consulter : le site www.informetiers.info

DÉLÉGATION REGIONALE DE L'ONISEP DE BASSE-NORMANDIE // 21 rue du Moulin-au-Roy // BP 55141 // 14070 Caen CEDEX 5 // Tél. 02 31 56 64 64 // Internet : onisep.fr/caen // Mail : drocaen@onisep.fr // Délégué régional : Martial Salvi // Rédacteur en chef : Matthias Martin // Coordinatrice : Anne-Fleur David. Contenus fournis par les Branches Professionnelles et les Compagnies consulaires // Conception graphique et mise en page : Nathalie Michel // Relecture : Branches Professionnelles, Compagnies consulaires, Région Basse-Normandie // Imprimé par Corlet Roto, Ambrières-les-Vallées (53) // Dépôt légal : décembre 2011 // Ce guide est réalisé dans le cadre des Chartes Qualité Emploi-Formation.

Il bénéficie du concours financier de la Région Basse-Normandie. Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.



© LILBOX

LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

Du choix des matériaux à leur recyclage, en passant par la recherche de solutions pour économiser l'énergie, les professionnels du bâtiment et des travaux publics sont à la pointe de ce qu'on appelle le « développement durable ».

■ Avec plus de 5 400 entreprises et 10 % des effectifs salariés en Basse-Normandie, le BTP représente un secteur majeur de l'économie régionale. De la conception à la construction de bâtiments, infrastructures et ouvrages d'art, cette filière rassemble plus de 40 métiers et fonctions différents.

La prise de conscience environnementale et les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre induisent une véritable « rupture » des systèmes constructifs. Tous ces métiers vont donc se trouver concernés par cette dynamique de développement durable.

Plusieurs évolutions se dessinent ou sont déjà en place : dans le Bâtiment, la priorité est donnée à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments neufs et à la rénovation énergétique des bâtiments existants. Dans les Travaux Publics, les entreprises s'engagent à la préservation de la qualité de l'air et de l'eau, à trier et recycler les déchets, à respecter la faune et la flore ou à réduire les nuisances sonores.

À ce contexte environnemental viennent s'ajouter de nombreuses mutations : nou-

velles exigences des clients (un interlocuteur unique pour l'ensemble des travaux, performances à tous les niveaux...), innovations techniques et technologiques, changements de réglementation.

Toutes ces évolutions impactent les compétences des professionnels du secteur : compétences environnementales (énergie photovoltaïque, éolienne, géothermie, utilisation de nouveaux matériaux...), polyvalence et polycompétence pour mieux travailler en équipe, développement du service auprès des clients...



© LILBOX


→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie :
5 410 entreprises / 38 000 salariés
/ 3,3 millions d'euros de chiffre d'affaires / 1 700 jeunes qui rentrent dans le BTP chaque année.

→ INFOS +

□ Contact :
Tél. 02 35 61 02 71
www.frtpnormandie.fr
www.fntp.fr
www.metier-tp.com
www.compagnons.org
www.ffbatiment.fr
www.capeb.fr
www.scbtp.org

Témoignage

 **Eric, maçon :** « Mon père était maçon et je le suis également. La touche personnelle que j'ai amenée dans l'entreprise, c'est l'éco-construction. Il faut savoir analyser et anticiper les nouvelles façons de faire. En 2020, nos maisons ne pollueront pas. Elles ne rejeteront pas de CO₂ et produiront plus d'énergie qu'elles n'en consommeront. C'est plus qu'un devoir, on n'a pas le choix ! Et il faut le faire très rapidement. »



© LILBOX



© CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

L'AGRICULTURE

Les enjeux de l'agriculture bas-normande ?
Maintenir une activité rurale, dynamique et pérenne avec une offre de formation riche, conciliant proximité géographique et qualité, et débouchant sur une insertion professionnelle efficace.

L'agriculture, résolument tournée vers l'innovation et le développement durable, propose un large panel de formations (du CAP aux diplômes d'ingénieurs) en lien avec une diversité de métiers. De l'élevage au tourisme, de l'horticulture à la conchyliculture, l'agriculture est un secteur diversifié et plein de ressources. Dans certaines filières (la production laitière, l'aquaculture, le machinisme agricole...), les offres d'emplois sont supérieures à la demande.

Les métiers de la production

Productions animales ou végétales, elles fournissent les matières premières indispensables au secteur de l'agroalimentaire (lait, viande, céréales) et de l'industrie (lin, colza). Ces produits se positionnent de plus en plus comme des alternatives aux produits de la pétrochimie. Dans les carburants ou dans les équipements sportifs (raquette, kayak), ils offrent une qualité comparable aux produits synthétiques mais avec pour avantage d'être écologique.

Les métiers du cheval, quand passion rime avec profession !

La filière équine représente, en Basse-Normandie, environ 9200 emplois dont 8335 sont directs (élevage/entraînement, centres équestres, maréchaux-ferrants, vétérinaires spécialisés, marchands...) et 865 indirects (organisation des courses et points de vente PMU, institutionnels, organisations socio-professionnelles, assurance, journalisme, selliers...). La croissance des emplois, en moyenne de 1 à 2 % par an, connaît cependant une hausse plus importante dans les centres équestres que dans l'élevage et l'entraînement.

Les formations aux métiers du cheval permettent de travailler dans le monde de l'élevage, des courses hippiques, de l'artisanat ou de l'équitation. La démocratisation du cheval et le développement du tourisme vert (besoin d'évasion, retour vers la nature...) favorisent les métiers autour des soins, des services ou de l'enseignement. Les études post-bac permettent d'accéder à des fonctions liées au terrain (élevage, commerce, vétérinaires) ou à l'organisation de la filière équine. Les employeurs recherchent des profils bac + 4/5 en management, gestion de projets ou communication, ayant une bonne connaissance de la filière et une dimension internationale (anglais impératif).

Les métiers de l'horticulture et de la pépinière : la passion des plantes !

« Travailler dehors ou à l'intérieur, en contact avec la nature - Améliorer, préserver l'environnement - Faire pousser des plantes - Créer, aménager... » sont les motivations de Léa et de Lucas pour entrer en formation horticole.

L'horticulture et la pépinière représentent environ 600 emplois de production en Basse-Normandie. Il s'agit d'emplois évolutifs,



© HORTI-PÉPI

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie * :
22 395 chefs d'exploitations /
41 000 salariés / 1 200 départs
en retraite par an à remplacer /
4 847 offres d'emploi contre 3 934
demandes.

* données 2008

→ INFOS +

www.facil-normandie.fr
www.coquillages.com/index2.html
www.lma-cherbourg.fr
www.equissources.fr
www.cra-normandie.fr
www.jardinage-normand.com
www.tonavenirenvert.com



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP



© LAURENCE PRAT/ONISEP

créatifs, polyvalents, à la campagne ou en périphérie des villes.

Sur 53 entreprises enquêtées par *Horti Pépi* (association d'une soixantaine d'entreprises horticoles et pépinières bas-normandes), 42 % ont embauché des salariés permanents ou saisonniers entre 2008 et 2009 ; 67 % des permanents ont été recrutés au niveau bac ou BTS.

Pour réussir aujourd'hui, il ne suffit pas d'aimer la nature et les petits oiseaux.

Les métiers de l'horticulture et de la pépinière ne s'improvisent pas. Ils passent nécessairement par une solide formation. Place aux passionnés de plantes, à la fois techniques, créatifs et gestionnaires !

■ Les métiers de la conchyliculture : entre terre et mer

Anciennement réservés à un public plutôt masculin, les métiers de la conchyliculture (élevage et commercialisation des huîtres et des moules) ont connu des mutations qui les

rendent désormais attractifs tant au niveau des femmes que des hommes. Aujourd'hui en Basse-Normandie (1^{re} région productrice de France), l'activité est de plus en plus tournée vers le développement de l'expédition, la recherche de nouveaux marchés et les notions de suivi d'exploitation. Le travail en mer, quant à lui, nécessite d'être en bonne condition physique et d'apprécier le travail en équipe.

➔ INFOS +

□ **Contact :**
Céline Marochin
Service emploi, formation, travail,
Chambre Régionale d'Agriculture
de Normandie
6 rue des Roquemonts
140053 Caen
Tél. 02 31 47 22 47

□ **Les réseaux de proximités :**
• Chambres départementales
d'agriculture

□ Retrouvez-nous sur le Forum
Métiers « Place aux métiers ».



© ARTIMAGES

Témoignage

Loïc, agriculteur en agriculture biologique : « Un BTS Analyse et conduite de systèmes d'exploitation complété par un certificat spécialisé de Technicien en agriculture biologique m'ont permis de m'installer sur l'exploitation familiale. L'activité est tournée vers l'élevage produisant de la viande et du lait bio. La production d'aliments de qualité, sans engrais, ni pesticides nécessite beaucoup de rigueur, d'anticipation, et de bonnes connaissances techniques.

Le travail s'articule essentiellement autour des animaux. La traite et les soins aux vaches mobilisent 50 % de la journée. Le reste du temps est consacré aux cultures et à la récolte du fourrage.

La diversité des tâches, en fonction des saisons et des imprévus, rend mon métier passionnant. Je participe activement, de part mon investissement auprès d'organismes professionnels, au développement et orientations de la filière Bio.

Les consommateurs attirés par ce marché sont de plus en plus nombreux, pour des raisons de santé et de respect de l'environnement. »





© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

LE COMMERCE ET LA DISTRIBUTION

Le commerce et la distribution, secteur jeune et dynamique, propose une large gamme de métiers. Il recrute chaque année près de 18 000 personnes en Basse-Normandie, dont quasiment 11 000 ont moins de 25 ans.

La plupart des métiers du commerce s'ouvrent à des contrats à durée indéterminée (CDI). Au premier plan des métiers que l'on peut exercer, on distingue le commercial, le chef de rayon, l'acheteur ou encore, le directeur de magasin. Mais on retrouve **la fonction commerciale dans tous les secteurs d'activités** : dans la banque-assurance (chargé de clientèle, conseiller commercial...), l'informatique, l'agroalimentaire, la mécanique...

Quelque soit le métier, une **bonne connaissance du produit** que l'on veut vendre, une grande capacité d'écoute et un bon sens de la **négociation** sont des qualités requises pour travailler dans ce secteur.

Le secteur du commerce est en constante évolution et à la recherche de **nouvelles compétences**. Les besoins portent, entre autres, sur le **commerce électronique** qui prend une place de plus en plus importante dans les habitudes d'achat des consommateurs. On recherche également des spécia-

listes en **logistique** (par exemple, pour intégrer les notions du développement durable) ou encore, des experts en **sécurité alimentaire** (par exemple, les responsables qualité).

Ouvert à **l'international**, ce secteur offre de grandes opportunités dans les fonctions liées à l'export. Cependant, les **cadres commerciaux** classiques restent des métiers très recherchés, notamment dans la grande distribution.

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie :
13 300 établissements / Plus de 54 000 salariés / Près de 18 000 recrutements en 2007 / Plus de 9 000 jeunes en formation chaque année.

→ INFOS +

□ Contact :
Florence Sassier
Tél. 02 31 54 40 34
www.fcd.asso.fr



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Témoignage

Bernard Leprelle, location de vélos, 2 Roues Zen : « Pour être commerçant, il faut faire preuve de bons sens (avoir les pieds sur terre), avoir une bonne connaissance du marché et des tendances d'achat, être prêt à s'investir sans compter son temps, faire preuve d'empathie, avoir des capacités en gestion commerciale, développer des capacités d'écoute et service aux clients (qui sont pour moi « la marque de fabrique » du commerçant de proximité), savoir trouver de l'aide, des conseils et du soutien via les différents groupes de travail que proposent les Chambres de Commerce et d'Industrie et leurs conseillers, être à l'écoute du commerce local et éviter de se recroqueviller sur soi, être capable de se remettre en question ».



© DIDIER GAUDICHEAU/ONISEP



© LAURENCE PRAT/ONISEP

LE SECTEUR DE LA MODE

Secteur générateur de rêves et économiquement dynamique, la mode vous propose en Basse-Normandie des emplois variés, techniques et créatifs, avec des perspectives d'avenir.

Entreprises

Le monde de la mode bas-Normand est composé :

- d'entreprises sous traitantes de marques de luxe (*Chanel, Dior, Hermès, Vuitton*) constituant un pôle de luxe caractérisé par un savoir faire d'excellence,
- d'entreprises de maille à renommée internationale,
- de fabricants de chemises sur mesure proposant des produits personnalisés à une clientèle française et internationale,
- de fabricants de vêtements professionnels et image (tenues vestimentaires d'entreprise) fournisseurs de grandes sociétés françaises (*France Télécom, Airbus, Sncf...*).

Emploi

Le monde de la mode bas-normand recrute, le plus souvent, sur des postes nécessitant une formation technique de base complétée par une expérience en entreprise.

Ces postes sont évolutifs vers la création, la mise au point des modèles et la production de vêtements haut de gamme :

technicien(ne)s couture polyvalent(e)s, couturières maille, modélistes, technicien(ne)s de nomenclatures, responsables d'équipe... La formation de technicien(ne) couture peut se préparer également par la voie de l'apprentissage. La Région Basse-Normandie est la seule région en France à proposer l'accès au bac pro en contrat d'apprentissage au lycée Les Sapins à Coutances (avec possibilité d'hébergement sur place).



© LAURENCE PRAT/ONISEP

→ CHIFFRES

- **En France :**
14 milliards de chiffre d'affaires, dont 5 milliards à l'export / 3 500 entreprises / 40 000 salariés (environ).
- **En Basse-Normandie :**
37 établissements / 1500 salariés (environ).

→ INFOS +

- **Contacts :**
 - Patricia Revol
Normandie Habillement
Tél : 01 42 96 21 01
mode.confection@wanadoo.fr
www.normandie-habillement.com
 - Éric Mezin
Unimaille
Tél. 03 20 99 45 89
mc.legoff@unimaille.fr

Témoignage

Angélique Reboursière, 23 ans, groupe Grandis : « *Dés mon plus jeune âge, j'ai toujours voulu créer des vêtements. J'ai donc préparé un BEP Métier de la mode puis j'ai décidé de poursuivre par un bac pro Métier de la mode par alternance pour acquérir plus de technique et de savoir faire. Suite à ce parcours, la société Normandie Couture (groupe Grandis) m'a engagée en CDI en tant que couturière en confection. J'ai appris des choses beaucoup plus compliquées que ce que j'avais pu apprendre en apprentissage. Cela fait actuellement 5 ans que je réalise ma passion au sein de cette entreprise et des perspectives d'évolution se sont ouvertes à moi puisqu'on m'a proposé récemment de devenir responsable d'équipe.* »



© NORMANDIE COUTURE



© ALAIN POTIGNON/ONISEP

L'HÔTELLERIE RESTAURATION

Avec les métiers de l'Hôtellerie-Restauration, cap sur la réussite !

Le secteur de l'Hôtellerie-Restauration regroupe bien sûr les restaurants traditionnels et les hôtels, mais aussi la restauration collective (les cantines scolaires, restaurants d'entreprise...), les cafétérias, les casinos et les centres de thalassothérapie. Au total, ce sont près de 200 000 entreprises où exercer vos talents !

Héberger, restaurer, divertir, détendre... les professionnels de ce secteur proposent une grande diversité de services pour contribuer à notre plaisir et notre bien-être.

Quatrième employeur privé de France, le secteur de l'Hôtellerie-Restauration recrute près de 20 000 nouveaux collaborateurs chaque année pour faire face au développement de son activité ! Alors, pourquoi pas vous ?

Le secteur offre un large choix de formations et d'opportunités de carrière pour tous ceux qui sont motivés. La formation professionnelle par alternance est la principale voie d'accès aux différents métiers du secteur.

Découvrez sur le site Internet la diversité d'un secteur qui recrute avec des vidéos, des témoignages de pros, des fiches métiers et une bourse d'emplois...

→ CHIFFRES

En France : 900 000 actifs dont près de 700 000 salariés / 4^e employeur privé / 20 000 recrutements par an.

→ INFOS +

www.metiers-hotel-resto.fr



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Témoignages

Brigitte, 27 ans, chef gérante : « Entrée en 2001 dans une société de restauration collective, je suis devenue chef gérante en 2007. Aujourd'hui, grâce aux formations, j'ai pu développer mes compétences et évoluer au sein de cette société ».

Marc, 21 ans, réceptionniste : « J'ai commencé comme réceptionniste il y a 2 ans, à Caen, dans un hôtel d'un grand groupe. Je travaille maintenant à Londres... C'est vraiment un métier qui bouge ! ».



© BANJEE/ONISEP

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

L'agroalimentaire, des métiers pour tous les goûts ! Un secteur en mouvement, qui anticipe et s'adapte. Des entreprises, près de chez soi, qui offrent des opportunités de carrière. Un secteur où l'on ne risque pas de s'ennuyer !

Les industries alimentaires produisent des aliments pour l'homme ou pour l'animal, en transformant de manière industrielle des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche. De la PME à la multinationale, elles sont présentes sur tout le territoire.

Concevoir, négocier, transformer, conditionner, commercialiser, expédier, innover... le secteur offre, à travers ses différentes fonctions, une multitude d'opportunités professionnelles et la possibilité d'évoluer.

De CAP à bac + 5, en formation temps plein ou en alternance, vous aurez l'embaras du choix pour démarrer votre parcours dans ce secteur.

L'innovation, au cœur des industries alimentaires, et les évolutions technologiques sont intégrées à chaque phase de la vie du produit (usage des biotechnologies lors de la conception, éco-emballages pour le conditionnement...). Le secteur renouvelle régulièrement l'offre alimentaire et se conforme rigoureusement aux obligations réglementaires en matière d'hygiène, qualité ou en-

vironnement afin de proposer aux consommateurs des produits répondant au mieux à leurs attentes. Les industries multiplient les initiatives en faveur du développement durable : investissements dans les énergies renouvelables ou les machines moins énergivores, préférence pour les approvisionnements locaux...

Dans les prochaines années, les compétences progresseront vers une main d'œuvre qualifiée en biologie et robotique, mais aussi en nutrition, marketing et force de vente. ●



© ARDEFA

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie : plus de 200 établissements de plus de 10 salariés / 21 000 salariés.

→ INFOS +

www.ardefa.fr

www.metiers-industries-alimentaires.com

www.observia.fr

Témoignage

Arnaud, 24 ans, responsable maintenance...

En poste depuis deux ans dans une charcuterie de salaison industrielle située dans le Calvados, Arnaud assure la maintenance curative (réparer les pannes) et préventive (anticiper l'apparition des pannes). Ses tâches, très variées, nécessitent des compétences en électricité, pneumatique, hydraulique et mécanique. « Je suis seul à la maintenance, ce qui veut dire que je suis complètement autonome, avec des missions diversifiées et des responsabilités [...] »



© ALAIN POTTIGNON/ONISEP



© PLASTURGIE

LA PLASTURGIE ET LES COMPOSITES

Des métiers passion et d'avenir, pour les hommes comme pour les femmes. Imaginer, créer, fabriquer, dupliquer : quatre mots qui caractérisent les activités de ces entreprises fortement impliquées dans le développement durable.

Les entreprises ont développé des produits propres dans le domaine du développement durable, que ce soit dans le traitement des eaux, l'horticulture, le jardinage, le mobilier urbain ou les produits de sécurité... Elles s'engagent dans des démarches d'éco-conception sur les différents marchés (transport, bâtiment, emballage...) et développent des solutions de chauffage économique. Celles spécialisées dans l'emballage de produits consommables alimentaires maîtrisent la transformation de matières biodégradables comme le PLA (un bioplastique d'origine végétale renouvelable).

La Profession s'investit pour accompagner les entreprises dans le court terme et préparer l'avenir.

Ces dernières accueillent les stagiaires et les apprentis. Elles facilitent l'insertion des jeunes diplômés de bac professionnel, BTS, licence professionnelle ou diplôme d'ingénieur. Une classe d'âge de salariés va bientôt partir en retraite, ce qui va susciter un besoin de main d'œuvre et offrir de véritables opportunités aux jeunes.

Les plasturgistes sont actifs pour susciter l'esprit d'innovation auprès de leurs collaborateurs.

Des groupes de travail, des journées techniques et d'initiative de projets collaboratifs sont organisés dans différents domaines : les énergies solaires (panneaux photovoltaïques, chauffe-eaux solaires...), l'énergie du vent (éoliennes), l'eau avec sa récupération (écopluies, traitement, réseau...), l'énergie électrique (bâtiment, réseau de distribution, matériaux légers et isolants...), la santé (matériels d'aide au malade, appareils chirurgicaux, prothèses...), l'aéronautique, l'automobile...



© PLASTURGIE

→ SE RENSEIGNER

□ Contact :

Sophie Quentin

Plastalliance

12 place du Palais, BP 42

61002 Alençon Cedex

Tél. 02 33 82 82 66

contact@plastalliance.fr

→ INFOS +

www.plasturgieducation.org

www.voyage-plasturgie.org

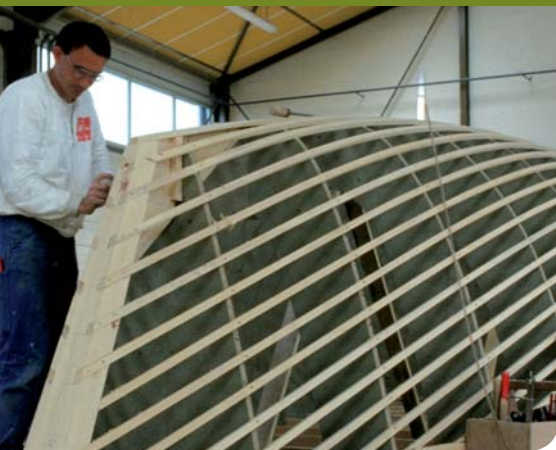
Témoignage

 **Sylvain Fontaine, responsable technique chez Alençon Plastics (61) :**

« Lors de ma formation par alternance, j'ai appris un métier intéressant tout en progressant du BEP au diplôme d'ingénieur. Je suis resté dans le domaine de la transformation par injection même si la formation ouvre des portes vers d'autres méthodes de transformation telles que l'extrusion, le thermoformage, les composites... À chaque étape de ma formation j'avais des propositions d'emploi. »



© JÉRÔME PALLE/ONSEP



© J.M. RIEUPEYROUT

LE NAUTISME

Malgré la crise, les entreprises du nautisme développent la formation pour accroître les compétences des futurs techniciens. Elles savent que les évolutions technologiques sont au cœur de la reprise économique.

La filière du nautisme est composée de trois grands secteurs d'activité :

- **La construction** qui représente près des 3/4 des emplois : l'architecture et les bureaux d'étude ; la construction de bateaux de plaisance de série ; la construction à l'unité ou de petites séries ; les équipementiers, gréements, accastillage.

- **Les activités de services** constituées de nombreuses et très petites unités situées le long du littoral ou des voies fluviales intérieures : la vente de bateaux de plaisance ; la location de bateaux de plaisance ; la maintenance, réparation, hivernage, peinture... ; les shipchandlers ; les petites embarcations, planches, surfs... ; les services annexes : experts, assureurs...

- **Les activités techniques** contribuant à la construction et aux services : la voilerie et la sellerie ; les motoristes ; la plomberie, climatisation, électricité, électronique.

Ce sont principalement des emplois d'**opérateurs** (stratifieurs, magasiniers) et d'**ouvriers**

qualifiés (menuisiers, mécaniciens, soudeurs...), mais aussi des emplois de **techniciens**, d'**agents de maintenance** et de **vendeurs**.

Certains **métiers** de la filière peuvent être considérés comme «**stratégiques**», car **rares** ou particulièrement **sensibles aux évolutions présentes et à venir**.

On retrouve en particulier, le stratifieur industriel, le chaudronnier - soudeur - tourneur-fraiseur, le menuisier, le technicien en composite, le technicien de maintenance, le motoriste, le skipper, le commercial ou technico-commercial, le vendeur ou chargé de clientèle ou encore, l'encadrement.

La filière est **synonyme d'emplois**, mais dans des conditions qui rendent le recrutement souvent difficile.

La transmission de savoir devra se faire aussi par l'alternance, les contrats d'apprentissage et de qualification restant trop peu développés.

→ CHIFFRES

□ **En France :**
plus de 4 000 entreprises / 46 000 salariés / 4,959 milliards de chiffre d'affaires en 2007.


→ INFOS +

□ **Contact :**
Catherine Le Goff
Fédération des industries nautiques
Tél. 05 46 50 60 51
www.industriesnautiques.fr



© JEROME PALLE/ONISEP

Témoignage

 **Robert Séhier, 52 ans, gérant de la société Carteret Marine, chantier naval de négoce et maintenance :** « Du magasin d'accastillage au chantier de réparation, en passant par la vente, la manutention portuaire et l'importation, mon entreprise a de multiples activités. J'occupe tous les postes, y compris techniques, si nécessaire. J'ai toujours travaillé dans ce secteur. Au départ, dans les bateaux de pêche et militaires, puis, j'ai monté ma propre entreprise. Derrière l'apparente décontraction et facilité du métier, beaucoup de techniques et de compétences sont nécessaires pour être reconnu dans la profession. »



© KÉVIN ET AURÉLIE/QUIMM

LES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES

Voitures, trains, lecteurs MP3, téléphones portables, PC, écrans plats... font partie de notre quotidien et nous nous en servons tous les jours. Ce sont des produits de haute technologie conçus et réalisés par l'industrie.

→ CHIFFRES

- En France : 45 000 entreprises / 1,7 millions de salariés (données 2009).
- En Basse-Normandie : 1 000 entreprises / 44 000 salariés.

→ INFOS +

- Pour découvrir celles et ceux qui vivent l'aventure Industrielle : www.le-meilleur-est-avenir.com
www.onserealise.com
- Pour découvrir vos centres d'intérêts tout en explorant les métiers industriels : www.jeudesmetiers.com
- Pour le recrutement : www.industrie-recrute.com

Un monde à découvrir...

L'industrie est partout, elle innove en permanence. C'est une grande variété d'activités et de métiers... qui pourraient vous plaire !

Dans l'industrie, il y a des entreprises de toutes tailles qui sont leaders dans leur activité. Les entreprises technologiques et industrielles travaillent dans l'aéronautique, le médical, la micromécanique, l'électronique, l'automobile, mais aussi les sports, les loisirs, l'équipement de la maison, le naval, le nucléaire...

Les domaines y sont variés. Par exemple, la maintenance ou la mécatronique, la métrologie, la qualité, la productique. Mais aussi les ressources humaines, le marketing, la vente...

Les entreprises technologiques et industrielles cherchent des jeunes, filles et garçons, motivés pour découvrir tous ces univers.

Pourquoi pas vous ?

L'innovation technologique, un turbo pour toute l'économie

Le progrès technologique est un défi à relever sans cesse.

Aurélie et Kévin, ingénieurs assembleur-intégrateur...

Ingénieurs généralistes à Mécachimie, Aurélie et Kévin ont un rôle clé au sein de leur entreprise. Ils sont coordinateurs/planificateurs au sein des équipes de l'assembleur-intégrateur Mécachimie. À ce titre, ils assurent pour leurs clients des prestations permettant l'intégration de systèmes mécaniques complexes en milieu hostile. Celles-ci vont de la conception aux essais en usine et sur site. « On reçoit le cahier des charges du client qui exprime un besoin. À nous de le traduire en terme de technologie, d'équi-

Près d'une entreprise technologique et industrielle sur deux lance chaque année un nouveau produit ou un nouveau procédé. Pour les ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres des entreprises technologiques et industrielles, c'est l'assurance de vivre une carrière professionnelle pleine de diversité, au cours de laquelle il faudra sans arrêt adapter ses connaissances. Car si l'entreprise doit être innovante pour se démarquer de ses concurrentes, ses collaborateurs doivent s'inscrire dans ces évolutions pour être capables de maîtriser les technologies adéquates.

La technologie, tremplin d'une croissance verte

Dans les énergies renouvelables, on a recours à des éoliennes pour utiliser et transformer la force du vent. On réinvente les ailes des moulins, mais avec des pales grandes comme des terrains de sport accrochées à des rotors aussi lourds que des camions fixés en haut d'un mât.

La technologie sait se faire discrète. Et pourtant, elle progresse toujours, notamment

pements et de ressources humaines. On liste l'ensemble des tâches à accomplir puis on conçoit le produit, on le fabrique et on le monte ».

Le rôle de ces deux jeunes ingénieurs est de mettre en synergie tous les métiers nécessaires à la réalisation des projets : le dessin industriel, l'usinage, le fraisage, la robotique... Réactifs et créatifs sur les projets nombreux et variés, ils ne connaissent pas la routine. Aurélie et Kévin ont un métier vraiment très passionnant avec de belles perspectives d'évolution.



© ALAIN POTIGNON/ONISEP



© ALAIN POTIGNON/ONISEP

pour satisfaire aux contraintes environnementales. Par exemple, une voiture de gamme moyenne émet moins de CO₂ qu'au milieu des années 80. Pour y parvenir, il aura fallu travailler sur les moteurs, leur rendement et le pilotage électronique des fonctions principales, ainsi que sur tous les matériaux pour alléger les carrosseries tout en améliorant

la sécurité des passagers. Chaque nouveau modèle profite d'une amélioration des composants fondamentales de l'automobile ; c'est ce qui motive les équipes à l'origine des nouveaux véhicules.

Dans les entreprises technologiques et industrielles, **le métier est un passeport pour l'avenir.**

➔ INFOS +

□ Contacts :

• Didier Morellon (*Calvados*)

Tél. 02 31 46 98 92

www.uimmcalvados.fr

• Thierry Guy (*Manche*)

Tél. 02 33 88 75 75

www.uimm-manche.fr

• Philippe Benoît (*Orne*)

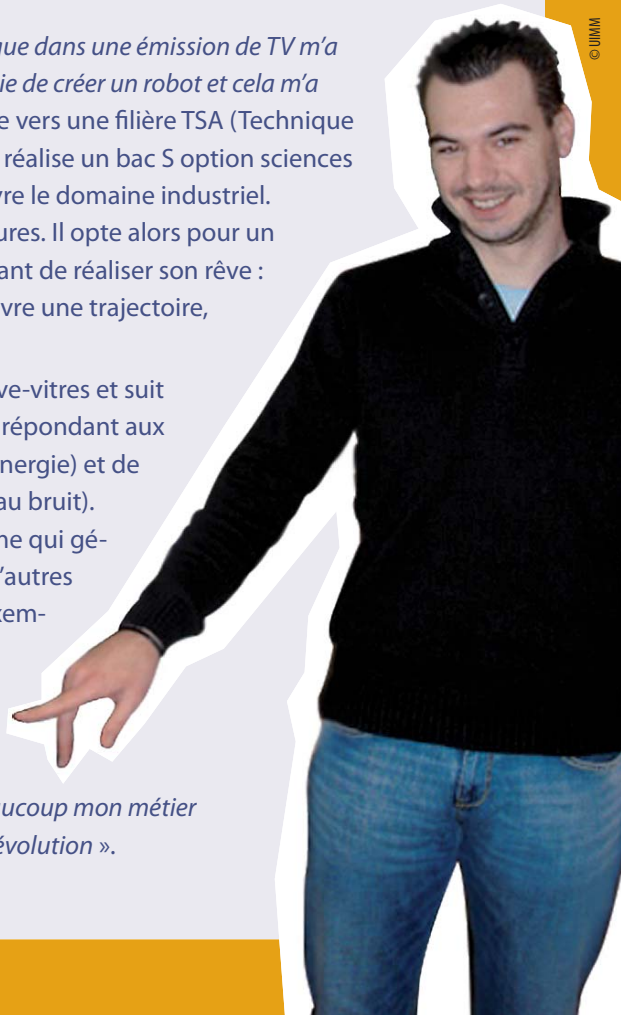
Tél. 02 33 31 27 50

Témoignage

Mathieu, 27 ans, technicien études : « *Un concours de robotique dans une émission de TV m'a fait m'intéresser au domaine technique et à l'industrie. J'ai alors eu envie de créer un robot et cela m'a aidé dans mes choix d'orientation* ». Dès la seconde, Mathieu s'oriente vers une filière TSA (Technique des systèmes automatisés) avec une option productique. Ensuite, il réalise un bac S option sciences de l'ingénieur où il apprend les techniques de l'ingénieur et découvre le domaine industriel. Ce bac lui offre un périmètre large dans son choix d'études supérieures. Il opte alors pour un DUT GEII (Génie électrique et informatique industrielle) lui permettant de réaliser son rêve : participer à un concours robotique et créer un robot capable de suivre une trajectoire, éviter les obstacles et se positionner en arrêt définitif.

Technicien études, Mathieu réalise des essais sur des moteurs de lève-vitres et suit les équipements de test. Ses défis : un produit de plus en plus petit répondant aux exigences de poids faible des véhicules automobiles (économie d'énergie) et de moindre nuisance sonore (grande sensibilité des clients asiatiques au bruit). Dans un faible encombrement, le produit doit contenir le mécanisme qui génère le mouvement et la carte électronique pouvant commander d'autres fonctions que celles liées au moteur lui-même (essuie-glaces par exemple). Différents corps de métiers travaillent ensemble (mécaniciens et électroniciens) pour aboutir à un ensemble cohérent.

Toujours dans une démarche d'apprentissage et de découverte de nouvelles technologies, Mathieu poursuit actuellement ses études tout en travaillant pour valider un diplôme d'ingénieur. « *J'aime beaucoup mon métier car j'apprends constamment et je bénéficie de véritables possibilités d'évolution* ».



© UIMM



© ANFA

LES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Un univers de haute technologie, de passion, de diversité et d'évolution...

La branche des services de l'automobile, c'est l'ensemble des activités qui vont de la commercialisation du véhicule, jusqu'à son recyclage... en passant bien entendu par la mécanique, la carrosserie-peinture, pour la voiture, le camion ou la moto. Mais c'est également, et c'est moins connu, la vente de pièces et d'accessoires, les auto-écoles, la démolition, la location ou la gestion de parking...

— L'automobile change, les entreprises et les métiers aussi.

Finis le garage au fond de la cour, et le garagiste souillé, allongé sous une voiture. Aujourd'hui, les concessions ressemblent à des cathédrales, leur gestion est assurée par des groupes de distribution. Les hommes qui y travaillent sont des « experts » de la qualité, de l'accueil et du conseil à la clientèle, des « spécialistes » de l'organisation et de l'efficacité, des managers d'équipes.

— L'évolution technologique se met au service de la *mobilité durable*.

Nous avons connu la révolution de l'électronique et celle du multiplexage. Mais aujourd'hui, sous l'impulsion de la réglementation et par volonté citoyenne, l'automobile se met au vert.

L'injection directe, le down-sizing, le start and go, les moteurs électriques ou hybrides visent toujours moins de pollution et plus d'économie d'énergie.

De même, en 2015, 95% des composants du véhicule seront recyclés, réemployés ou transformés.

Ces évolutions majeures, actuelles et à venir, de l'organisation des entreprises et les méthodes de travail offrent des perspectives professionnelles pour les inconditionnels de la mécanique, ou les adeptes de l'encadrement, de la gestion et de l'animation...

Et pourquoi pas, un jour ou l'autre, devenir son propre patron !



© ANFA

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie :
2279 entreprises / 10501 salariés,
du mécanicien au responsable après
vente / 1762 jeunes en formation
du CAP au BTS, sous statut scolaire,
apprentissage ou contrat de profes-
sionnalisation.

→ INFOS +

□ Contact :
Christelle Sureau
Délégation régionale ANFA
Tél. 02 72 01 42 20
www.anfa-auto.fr
www.metiersdelauto.com

Témoignages

☞ **Matthieu, technicien expert :** « Moi, ce qui m'a toujours plu c'est la technique... j'ai suivi une formation post-bac sur le Diagnostic, et aujourd'hui les pannes impossibles, c'est pour moi ! Je suis le "Docteur House" de l'atelier... »

☞ **Louise, réceptionnaire :** « J'ai longtemps hésité entre la mécanique et le commercial... le poste de réceptionnaire me permet de faire à la fois du diagnostic de premier niveau et de la relation clientèle... »



© ALAIN POTIGNON/UISSEP



© AFT-IFTIM

LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE

En 5 ans, les effectifs de la branche ont augmenté de près de 10% (+ de 1250 salariés). La reprise de la croissance, alliée aux cessations d'activités des baby-boomers, offre aux jeunes motivés des perspectives d'emplois de tous niveaux.

— Ces Transporteurs qui roulent pour l'environnement.

L'augmentation des échanges et le recentrage des entreprises sur leur cœur de métier permettent au secteur Transport et Logistique de jouer un rôle prépondérant dans le soutien et le développement des entreprises.

Depuis 2000, les effectifs salariés du secteur Bas-Normand se sont accrus plus rapidement que dans le reste du territoire (+ 7,3 % entre 2000 et 2007).

Dans cette même période, à tonnage égal, les émissions de CO₂ ont été diminuées de moitié.

Des moteurs plus performants et l'utilisation de véhicules récents, alliés à l'efficacité environnementale des entreprises, ont permis de maîtriser les rejets. À titre d'exemple, dans les zones urbaines, l'augmentation des émissions de CO₂ est quatre fois moins rapide que celle de l'activité de fret en T/Km transportées (tonnes/kilomètre).

— Pour accompagner son développement dans les prochaines années, le secteur Transport et Logistique devra **s'entourer de personnes responsables et respectueuses de l'environnement**, c'est dans cet esprit que sont créés les qualifications et diplômes tels que le bac professionnel de Conducteur transport routier marchandises.



© AFT-IFTIM


→ CHIFFRES

- **En Basse-Normandie :** près de 700 établissements employent près de 14 500 salariés.
- **En France :** quelques 36 000 établissements employent plus de 600 000 salariés.

→ INFOS +

- **Pour plus de renseignements :** www.tracetonchemin.com
- **Contact :** Service Emploi Formation Information Transport-Logistique (SEFITL)
Tél. 0825 882 882 (n° indigo)

Témoignage

 **Jean-François Guillot :** « Les quelques 150 véhicules de notre société avalent quatorze millions de kilomètres chaque année. Mon rôle de chef d'entreprise consiste à prendre en compte notre environnement naturel. Le vecteur principal est la réduction de la consommation de carburant que je traite par l'achat de matériels conformes aux dernières normes anti pollution mais aussi à travers la formation des conducteurs qui sont, rappelons le, les principaux acteurs de ce dispositif. La bonne formation des nouveaux entrants est plus que jamais indispensable à l'atteinte de nos objectifs, c'est pourquoi nous misons sur les jeunes diplômés qui feront progresser notre entreprise. »



© AFT-IFTIM



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

LA COMMUNICATION ET LES INDUSTRIES GRAPHIQUES

Des technologies innovantes, des réalisations graphiques exaltantes, des supports de communication imprimés variés à découvrir !

Parce qu'ils nous entourent, sans eux notre quotidien serait plus fade. Parce que certains nous font rêver et d'autres nous habillent, nous cherchons les plus beaux. Oui, parce que nous avons besoin de communiquer et d'échanger, nous utilisons toutes les formes de supports imprimés : livres, vêtements, cartons, métal...

Depuis toujours, l'homme a cherché à automatiser et à améliorer ces travaux pour mieux diffuser l'information. L'avènement des technologies informatiques, le développement des logiciels de PAO, l'évolution des technologies de production automatisée permettent un enrichissement innovant des contenus et supports imprimés.

Les procédés d'impression sont nombreux et variés : du tissu au métal par un système offset, flexographie, sérigraphie, numérique...

Les entreprises de la communication et des industries graphiques sont toujours à la recherche de nouvelles solutions et technologies pour la reproduction des couleurs, la conception de maquettes, la mise en page

des documents, les procédés d'impression et de finition.

Les métiers sont variés : opérateur du pré-press, conducteur d'un système d'impression, ouvrier de façonnage, agent technico-commercial, agent de fabrication.

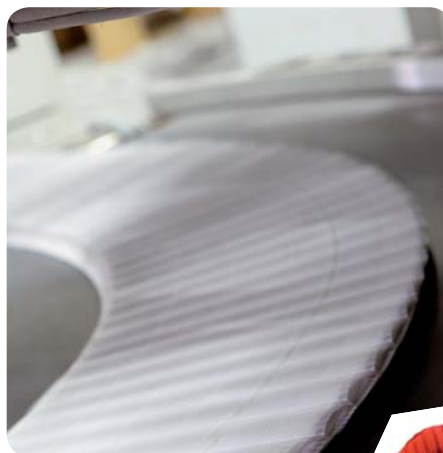
Du CAP au diplôme d'ingénieur, filles et garçons motivés trouveront une place qui leur convienne !

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie :
2 644 salariés / 134 entreprises /
141 lycéens.

→ INFOS +

□ Contact :
pour en savoir plus sur les
métiers de la communication
et des industries graphiques :
www.com-unic.fr



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Témoignage

François Rolland, imprimeur et chef d'entreprise :
« Au quotidien, j'adapte aux besoins des clients, les messages, les informations et les échanges sous toutes leurs formes. La combinaison de mes compétences liées aux métiers des industries graphiques (créativité, écoute, technicité, production, etc.) ajoutée aux technologies informatiques de plus en plus innovantes, me permet de répondre au plus près des nécessités de communication. »



© GETTY IMAGE

PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS

La propreté entretient le cadre de vie, préserve la santé et la sécurité. On aura toujours besoins de femmes et d'hommes pour y veiller. Le secteur recrute près de 15 000 personnes par an.

Permettre aux jeunes de prendre la succession des équipes actuelles et d'accéder à des postes à responsabilités : les chefs d'entreprise anticipent dès maintenant leurs besoins de demain !

De nombreux postes vont être à pourvoir dans les années à venir pour remplacer les départs à la retraite d'une partie des salariés ainsi que des chefs d'entreprises.

Pour anticiper leur avenir, les entreprises de propreté et services associés confirment désormais leur volonté d'intégrer de plus en plus de jeunes formés et diplômés. Elles ont conscience qu'à l'avenir, ce sont ces mêmes jeunes qui assureront la pérennité des entreprises et du secteur !

Pour ces jeunes diplômés, intégrer dès aujourd'hui une entreprise de propreté leur permettra d'être guidés par des salariés expérimentés et de prendre leur succession à des postes à responsabilités lorsque ces derniers partiront.

Du CAP au bac + 5, la création d'une filière complète de diplômés

Les métiers de la propreté se sont professionnalisés. Les mesures liées à l'hygiène et à la

préservation de l'environnement n'ont jamais été aussi exigeantes et normées. Les métiers de la propreté, de l'hygiène et de l'environnement deviennent, par conséquent, de plus en plus techniques et indispensables.

Les salariés doivent désormais posséder une expertise adaptée aux nouvelles techniques et normes liées à l'hygiène et à l'environnement. Il est donc indispensable d'être formé.



© FEP


→ CHIFFRES

□ En France :
17 000 entreprises / plus de 400 000 salariés / 15 000 embauches par an / 6000 jeunes en formation par an / 85 % de CDI / 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

→ INFOS +

□ Contact :
formation@federation-proprete.com
Tél. 01 46 77 68 00
www.itineraire-proprete.com

Témoignage

 **Frédérique, 26 ans, chef de site :** « J'apprécie la liberté que j'ai acquise, notamment pour préparer mon emploi du temps. J'aime aussi prendre des initiatives ». Frédérique déteste s'ennuyer. Elle a trouvé dans le secteur de la Propreté les responsabilités et la rapidité d'évolution qu'elle attendait.



© FEP



© ALAIN POTIGNON/ONISEP

LE SANITAIRE, LE SOCIAL ET LE MÉDICO-SOCIAL

Des secteurs créateurs d'emplois pérennes.

Les métiers les plus représentés en Basse-Normandie :

- **L'aide médico-psychologique (AMP)** a des compétences pour exercer une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne auprès de personnes en situation de handicap ou dont la situation nécessite une aide au développement et au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social. Son rôle se situe à la frontière de l'éducatif et du soin.

- **l'aide soignant** exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier. Il réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. Il travaille le plus souvent dans une équipe pluri professionnelle et participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs.

- **l'auxiliaire de vie sociale** intervient auprès de familles, de personnes âgées ou de personnes handicapées. Il accomplit des tâches de la vie quotidienne de façon à maintenir les personnes aidées dans leur milieu habituel. Le DEAVS (Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale) atteste des compétences pour effectuer un accompagnement social et un soutien au domicile.

- **le moniteur-éducateur** est un travailleur social qui intervient auprès de personnes handicapées ou en difficulté, principalement enfants et adolescents. Il participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

- **l'éducateur spécialisé** concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au

soutien d'adultes présentant des déficiences physiques ou psychiques, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Son rôle est d'aider les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

- **l'infirmier** est un professionnel de la santé qui assure une permanence de soins, nuit et jour, nécessitant des connaissances cliniques et des compétences techniques. Il apporte son concours à l'élaboration du diagnostic, procède aux soins et fait le lien entre le malade et le service concerné.

- **l'assistant social** intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou médicales. Il informe la personne de ses droits, sollicite son adhésion, la guide dans ses démarches et tente de la rendre autonome. Il participe au développement social local.

- **les chefs de service éducatif**, cadres de santé, directeurs d'établissement animent une équipe de travail. Leurs domaines de compétences : conception et conduite de projets, expertise technique, management d'équipe,

→ CHIFFRES

□ **En Basse-Normandie :**
plus de 60 000 emplois, dont
le secteur sanitaire social et médico-social privé à but non lucratif :
19 000 salariés pour 483 établissements (une majorité de salariés travaillent dans le handicap) /
L'aide à domicile : 10 000 salariés.



© ALAIN POTIGNON/ONISEP



© BRIGITTE GILLES DE LA LONDE/ONISEP



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

organisation du travail, communication, évaluation et développement de la qualité.

Pour exercer une activité professionnelle dans notre Branche, il faut suivre des formations de niveau V à I suivant le métier visé.

Sont également très présents les métiers des services généraux (secrétariat, comptabilité, entretien des locaux...).

— L'aide à domicile : un secteur en pleine croissance.

Les services d'aide à domicile proposent aussi bien un soutien matériel, qu'un accompagnement psychologique et moral des personnes. C'est lorsque des difficultés surgissent, qu'ils interviennent.

Cette aide permet de maintenir à domicile des personnes âgées ayant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie courante, de leur éviter la solitude et l'exclusion sociale. Elle permet également à la famille de maintenir un équilibre et de préserver les relations familiales.

Cet accompagnement se fait au domicile des personnes ou en milieu neutre dans des situations spécifiques. Il s'appuie sur la gestion des actes de la vie quotidienne permettant l'instauration d'une relation de confiance.

La branche de l'aide à domicile fait aujourd'hui partie « des services à la personne » au même titre que les entreprises privées à but lucratif et le particulier employeur.

— Quels diplômes ou certifications sont reconnus dans la branche ?

Le principal diplôme de la branche est le DEAVS. Deux autres diplômes pour travailler dans l'aide à domicile : assistant de vie aux familles (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes) et la mention complémentaire Aide à domicile après le BEP Sanitaire et social.

Tous ces diplômes ou certifications sont de niveau V, excepté le Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF), de niveau IV. ●

➔ INFOS +

www.sante-sports.gouv.fr

www.unifaf.fr

www.ash.tm.fr

www.lien-social.com

www.snasea.fr

www.fehap.fr

www.sop.fr

www.croix-rouge.fr

www.fndlcc.fr

Témoignages

Guillaume, éducateur spécialisé : « Mon rôle en tant qu'éducateur spécialisé est d'apporter un soutien aux personnes en difficulté. C'est un métier qui ne s'improvise pas, où on associe des actions pédagogiques, psychologiques, sociales voire médicales et paramédicales. C'est un métier de relations. Je travaille en liaison avec d'autres professionnels de l'action sociale, éducative ou thérapeutique. »

Marion, auxiliaire de vie sociale : « Dans l'aide à domicile, j'aime venir en aide aux personnes qui ont une difficulté ponctuelle ou permanente. auprès des personnes âgées, handicapées ou des familles, j'essaie d'apporter un soutien moral, un soulagement que ce soit dans les tâches ménagères, la préparation des repas ou l'aide à la prise des repas, une aide auprès des enfants, une aide dans les démarches administratives simples. J'essaie d'être à leur écoute afin de respecter leur demande et leur intimité car chaque personne a des besoins différents qu'il faut respecter. »



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP



© CONTACT

LE SPECTACLE VIVANT

Des métiers passion où la vocation doit s'appuyer sur une solide formation et un bon équilibre personnel. Un secteur à forte concurrence où les polycompétences et un large réseau relationnel sont de mise.

Un secteur d'emploi complexe et composite

Le spectacle vivant représente **une multitude de métiers artistiques, techniques et administratifs** (près de 250) en art dramatique, musique, danse, arts du cirque et de la rue.

Ces professionnels travaillent pour des entrepreneurs de spectacles (producteurs, diffuseurs, salles et lieux) ou des entreprises prestataires techniques de l'audiovisuel scénique et événementiel. Ils peuvent également se produire lors de manifestations diverses, dans des espaces publics, des écoles, des hôpitaux...

Selon la structure (établissement public, association, SARL, SA...), subventionnée ou dite indépendante, les réalités des métiers sont très différentes.

La mutualisation (regroupements d'entreprises) se développe : partage de locaux, de matériel, et même de salariés... En plus des avantages économiques, elle favorise les rencontres et les échanges, intéressants pour nourrir les propos artistiques et favoriser le développement.

Des emplois aux contours fluctuants

Dans la mesure où il n'existe pas de diplômes obligatoires pour exercer ces métiers, le marché du travail est réputé ouvert.

Cependant, un certain nombre de formations existe et l'obligation d'obtenir des habilitations (électricité, travail en hauteur, conduite en sécurité...) et autres permis se généralise, en particulier pour la filière technique.

Pour les tâches administratives, les salariés, souvent seuls, doivent être rigoureux et autonomes. Mais comme ils partagent et défendent un projet artistique avec d'autres personnes, travail en équipe et bon relationnel sont indispensables.

Les techniciens, outre leur spécialité de base, sont souvent sollicités dans les domaines voisins (son, lumière, plateau...), aussi bien en installation fixe ou mobile que pour de la maintenance.

L'artiste peut avoir à s'occuper lui-même de la production et de la diffusion de son projet artistique. Il doit alors disposer de compétences dans le domaine administratif. Il peut également avoir en parallèle une activité d'enseignant ou de formateur. ●

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie :

En 2008, Pôle Emploi recensait 855 intermittents indemnisés (365 techniciens + 490 artistes) sur 1526 demandeurs d'emploi inscrits dans le secteur / 50 % ont moins de 35 ans / 70 % sont des hommes / Ils s'ajoutent aux 626 permanents dénombrés en 2007.

→ INFOS +

www.cpnfsv.org

www.culture.gouv.fr

Témoignages

Mélanie Queuniet, administratrice et chargée de diffusion : « *Ce qui est difficile mais passionnant dans mon métier, c'est que je fais toutes sortes de choses : de la recherche de financements à la vente des spectacles, en passant par la régie, la communication et la comptabilité. J'ai une vision globale de l'activité.* »

Joanne Génini-Béguin, comédienne, metteur en scène et formatrice théâtre : « *Faire ce métier est avant tout un choix de vie... une vie de lumière parfois, d'ombre souvent, et de risques toujours...* »

Karim Hassani, entrepreneur de spectacles : « *Si vous avez la passion, je ne vous promets pas que vous y arriverez, mais si vous ne l'avez pas, je vous promets que vous n'y arriverez pas.* »





© BANQUE D'IMAGE FRANÇAISE PHOVOIR

LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Intégrer une collectivité territoriale c'est participer à la mise en oeuvre du service public local et au développement d'un territoire. En Basse-Normandie, les fonctionnaires territoriaux sont près de 42 000.

→ CHIFFRES

▣ **Les fonctionnaires territoriaux :**
8 % de la population active
bas-normande / 57 600 employés
territoriaux en France / 2 650 en
Basse-Normandie.

→ INFOS +

▣ **Contact :**
*Centre National de la Fonction
Publique Territoriale*
www.cnfpt.fr

▣ **Pour les concours :**
*les Centres départementaux
de gestion de la fonction publique
territoriale*
• Calvados : www.cdg14.fr
• Manche : www.cdg50.fr
• Orne : www.cdg61.fr

▣ **Pour les métiers :**
www.bassenormandie.cnfpt.fr
rubrique « répertoire des métiers »

■ La Fonction publique en France comprend la Fonction publique d'État (47 %), l'hospitalière (19 %) et la territoriale (34 %).

Les fonctionnaires territoriaux exercent leur activité auprès des différents employeurs : communes, départements, régions, structures de coopération intercommunale (communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomérations), établissements publics locaux (Services départementaux d'incendie et de secours, Centres communaux d'action sociale...).

■ Plus de 230 métiers sont identifiés dans 8 filières d'activités qui reflètent la diversité des domaines d'intervention : administrative, technique, culturelle, sportive, sanitaire et sociale, animation, police municipale et sapeurs pompiers.

Les métiers les plus en tension ou à forte demande concernent principalement les secteurs de :

• **la petite enfance** (auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles, agents spécialisés des écoles maternelles, éducateurs de jeunes enfants, animateurs de relais d'assistantes maternelles) ;

• **la santé** (aides-soignants, infirmiers, travailleurs sociaux, aides à domicile).

Sont également concernés les domaines :

- technique : ouvriers polyvalents de maintenance des bâtiments, agents d'entretien, agents et techniciens voirie, agents de collecte déchetterie, jardiniers ;
- administratif : agent d'accueil, de gestion administrative ;
- animation : animateurs de loisirs, animateurs socio-éducatifs ;
- artistique : professeurs de musique, de danse, d'art dramatique, d'arts plastiques ;
- ainsi que dans la police municipale.

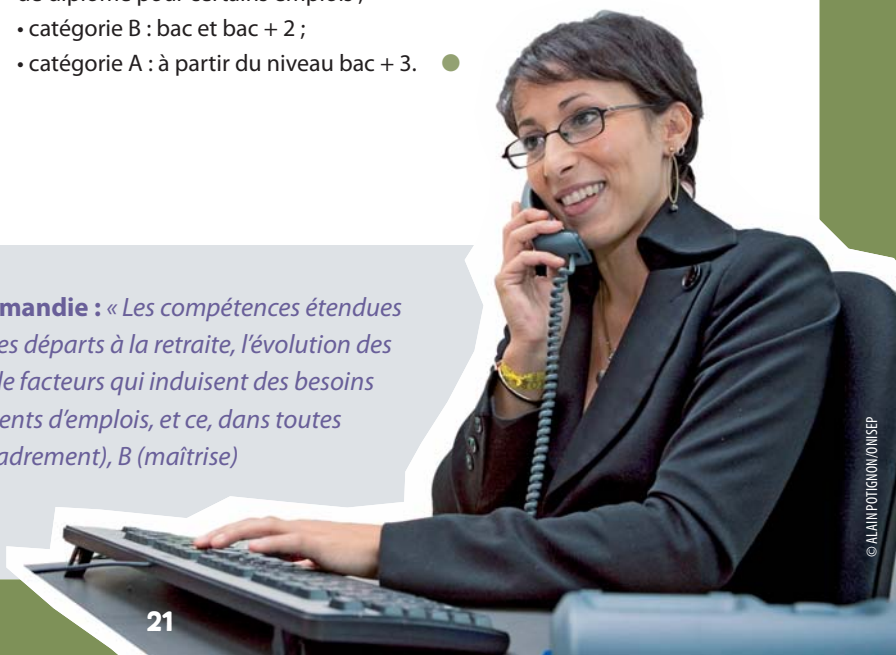
■ Le concours est la règle de recrutement dans la Fonction Publique Territoriale mais il existe une possibilité d'accès direct, sans concours, pour les premiers niveaux de la catégorie C : le recrutement se fait alors directement par les employeurs territoriaux.

La catégorie définit le niveau d'études nécessaire pour se présenter au concours :

- catégorie C : BEP/CAP ou sans condition de diplôme pour certains emplois ;
- catégorie B : bac et bac + 2 ;
- catégorie A : à partir du niveau bac + 3. ●

Témoignage

☰ **Claudine Cucuat, CNFPT Basse-Normandie** : « *Les compétences étendues des collectivités territoriales, l'accélération des départs à la retraite, l'évolution des métiers, la mobilité des agents sont autant de facteurs qui induisent des besoins qu'il s'agisse de créations ou de renouvellements d'emplois, et ce, dans toutes les filières et pour les trois catégories : A (encadrement), B (maîtrise) et C (exécution) ».*



© ALAIN POTIGNON/INSEP



© LAURENCE PRAT/ONISEP

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire (ESS) recouvre une très grande diversité d'entreprises et d'organismes (associations, coopératives, mutuelles, fondations) qui partagent la même ambition : entreprendre au service de l'Homme, dans une perspective de développement durable.

Une vaste gamme de métiers

L'économie sociale et solidaire, des entreprises et organisations présentes dans de nombreux secteurs.

Si l'ESS se définit par des principes et des valeurs, elle se spécifie aussi par des champs d'intervention particuliers, notamment les services. Un ensemble qui fait appel à une très vaste gamme de métiers, de profils et de compétences.

L'économie sociale et solidaire propose des emplois dans de nombreux secteurs :

- santé (centres de soins mutualistes, hôpitaux, établissements médico-sociaux...),
- social (insertion, lutte contre les exclusions, éducation spécialisée, handicap, solidarité internationale...),
- services aux personnes (personnes âgées, petite enfance...),
- environnement (énergies renouvelables, éco-habitat, valorisation des déchets, éducation à l'environnement...),
- culture (cafés culturels, écomusées...),
- tourisme associatif et solidaire,

- animation, éducation populaire,
- sport.

Et aussi :

- banques et assurances (finance solidaire, banques coopératives, mutuelles d'assurance, mutuelles de santé...),
- BTP (coopératives du bâtiment, éco-construction...),
- agriculture (coopératives agricoles, produits bio...),
- commerce (commerce équitable, épiceries solidaires, circuits courts.

→ CHIFFRES

□ En Basse-Normandie :
58 000 personnes (soit 12,3 % de l'emploi salarié régional) travaillent dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire / 44 000 personnes travaillent dans une association / 10 258 personnes travaillent dans une coopérative / 2 017 personnes travaillent dans un établissement mutualiste / 1 836 personnes travaillent dans une fondation.

→ INFOS +

- Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie
www.cress-bn.org
- Portail d'information sur l'emploi, la formation et les métiers de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie
www.donnerunsensasontravail.org
- Forum de l'emploi et des métiers de l'économie sociale et solidaire en Basse-Normandie
www.forum-metiers-ess.info



© FOTOLIA - © JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Témoignage

Raymond Dodard, préparateur de commande à l'ACOME :

« L'ACOME étant une SCOP (Société coopérative et participative), les salariés sont aussi sociétaires. Depuis 7 ans je suis également élu au Conseil d'administration de l'entreprise. Dans une SCOP, les salariés sont beaucoup plus impliqués. Ils profitent directement des résultats de l'entreprise à travers la redistribution des bénéfices et de la participation entre l'ensemble des salariés associés. Ils récoltent les fruits de leur travail et ont davantage de liberté en termes de dialogue. »



© FOTOLIA



© CRMA BN

L'ARTISANAT

Pourquoi choisir l'artisanat ?

Pour ses métiers, ses formations, sa liberté d'entreprendre. Pour répondre aux besoins d'activité sur l'ensemble du territoire régional (en milieu rural ou urbain).

Pour travailler dans une entreprise à taille humaine.

Et encore pour bien d'autres raisons.

■ L'artisanat regroupe **250 métiers** et **400 activités** spécialisés dans de nombreux domaines : l'alimentation, le bâtiment, le travail des métaux, la réparation et les services, les soins personnels, la décoration... Il associe **savoir-faire traditionnels et nouvelles technologies** : même si le lien entre artisanat et **modernité** n'est pas évident, aujourd'hui les artisans innovent sans cesse.

■ De plus en plus d'entreprises artisanales répondent à de **nouveaux besoins** liés aux mutations de la société (vieillesse de la population, nouveaux modes de consommation...). Certaines proposent des **prestations à domicile**, dans la coiffure, l'esthétique, ou la livraison de produits alimentaires. D'autres, dans les secteurs du bâtiment ou de la production, pour répondre à l'intérêt des clients pour le développement durable (**écomatériaux, écoconstruction, énergie propre...**).

■ Choisir l'artisanat permet de réaliser son projet professionnel dans la région. C'est aussi la possibilité d'être à la tête d'une entreprise

à taille humaine et d'entretenir les échanges avec son équipe. Le projet de devenir chef d'entreprise se construit et nécessite l'acquisition de **compétences techniques**, de **management**, de **gestion commerciale et financière**.

■ Les entreprises artisanales se sont développées sur des valeurs fortes : **l'amour du métier**, une véritable **qualification professionnelle**, un attachement au **travail bien fait**, une grande **proximité** avec leur clientèle.

Le **savoir-faire** est aussi une des clefs de la **réussite** de l'entreprise, celui du **dirigeant** comme celui des **salariés** qui l'accompagnent. Au fil du temps, les artisans ont progressivement développé des emplois : en moyenne, en Basse-Normandie, on compte 4 à 5 salariés par entreprise.

Créer ou reprendre une entreprise artisanale c'est avant tout un projet de vie, qui associe goût d'entreprendre et liberté.

→ CHIFFRES

□ **En Basse-Normandie :**
23 500 chefs d'entreprise /
63 000 salariés et collaborateurs /
6 000 apprentis / Dans les quatre
années à venir, 4 000 entreprises
artisanales seront à reprendre.

→ INFOS +

www.crma-basse-normandie.fr


www.artisanat.info

www.artisanat.fr

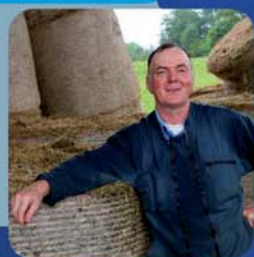
Témoignages

 **Betty, chef d'entreprise (CAP, BEP, bac pro, BTS) :**

« Salariée pendant sept années, j'ai décidé de me lancer un nouveau défi : créer ma propre entreprise. Aujourd'hui, je gère ma boutique comme je l'entends et surtout je fais tout de A à Z, la décoration, les achats, la prise de commande. Si c'était à refaire, je le referais sans hésiter. »

 **Simon, chef d'entreprise (CAP, BEP, brevet professionnel, brevet de maîtrise) :** « Je gère la partie menuiserie de l'entreprise familiale. J'envisage de reprendre une formation pour enrichir mes connaissances en gestion d'entreprise. »





Ambassadeurs

MÉTIER-FORMATION-VAE

Échangez
sur les métiers
et les formations



Vous souhaitez en savoir plus
sur les métiers et les formations ?
Professionnels et jeunes en formation
vous parlent de leur expérience.

Pour les contacter :
ambassadeurs.region-basse-normandie.fr
Tél. : 02 31 06 78 67
ambassadeurs_dpma@crbn.fr

